

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut de Recherche sur l'Éducation : Sociologie et

Économie de l'Éducation

IREDU

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

COMUE Bourgogne Franche-Comté

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Élisabeth BAUTIER, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut de Recherche sur l'Éducation : Sociologie et Économie de l'Éducation
Acronyme de l'unité :	IREDU
Label demandé :	EA
N° actuel :	7318
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Jean-François GIRET
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Jean-François GIRET

Membres du comité d'experts

Présidente :	M ^{me} Élisabeth BAUTIER, Université Paris 8
Experts :	M. Gilles COMBAZ, Université Lyon 2 M ^{me} Nathalie MONS, Université de Cergy M ^{me} Fabienne MAILLARD, Université Lille 1 (représentante du CNU)
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Chantal AMADE-ESCOT
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Jean Guzzo, Université de Bourgogne
Directeur de l'École Doctorale :	M. Patrick BOUCHET, ED n° 491, « Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Recherche en Économie de l'Éducation (IREDU) a été créé en 1972 par le Professeur Jean-Claude EICHER (professeur de sciences économiques, puis de sciences de l'éducation) à l'Université de Bourgogne sous le statut d'équipe de recherche associée, puis de laboratoire propre du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

À partir des années quatre-vingt-dix, la création de postes d'enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation a permis l'ouverture des recherches en économie de l'éducation prenant en compte des dimensions sociologiques. L'Institut se nomme alors Institut de recherche sur l'éducation : sociologie et économie de l'éducation.

Les postes rattachés au CNRS n'ont pas été renouvelés, les postes de 70^e section de CNU se sont accrus. L'association au CNRS s'est ainsi achevée en décembre 2013 et l'unité de recherche est devenue équipe d'accueil (EA 7318) de l'Université de Bourgogne. L'IREDU est rattaché administrativement à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) de Bourgogne qui rassemble enseignements et recherches en éducation et formation. Cette composante comprend : un Institut Universitaire Professionnel (IUP), les sciences de l'éducation, un centre d'innovation pédagogique et d'évaluation. Elle délivre les masters Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) et le Master « accompagnement éducatif ». Dans ce cadre l'IREDU est à la fois ressource et partenaire. Ses recherches se situent dans la continuité de l'histoire scientifique de l'unité.

L'IREDU est par ailleurs une unité de recherche fondatrice de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon, intégrée au réseau national des MSH depuis 2002. La MSH est placée sous la responsabilité conjointe du CNRS et de l'Université de Bourgogne sous forme d'Unité de Service et de Recherche (USR n° 3516). 15 unités de recherche en sciences de l'homme et de la société sont actuellement associées à la MSH de Dijon.

Le directeur de l'IREDU est membre de droit du « Conseil d'Orientation et de Gestion » de la MSH, conseil qui est l'organe de décision de la MSH.

L'IREDU est enfin associé au CEREQ (Centre d'Études et de REcherche sur les Qualifications).

L'IREDU dispose d'un secrétariat pris en charge pour moitié par l'IREDU et pour l'autre moitié par l'université, et d'une documentaliste. Ses locaux sont situés dans le bâtiment du Pôle AAFE de l'Université de Bourgogne.

Nomenclature HCERES

SHS4_3 Sciences de l'éducation

Domaine d'activité

L'IREDU développe des recherches en économie et en sociologie de l'éducation et de la formation. Plus spécifiquement, ses travaux portent sur : l'analyse des trajectoires scolaires et universitaires, et d'insertion professionnelle, la compréhension de leurs déterminants sociaux, le rôle des compétences académiques et non académiques mobilisées dans ces trajectoires. Les études sont réalisées dans une démarche et avec des méthodes principalement quantitatives, notamment longitudinales, et se situent à la croisée de l'économie et de la sociologie.

L'IREDU accorde une place importante dans ses recherches à la manière dont les systèmes éducatifs et plus précisément les politiques publiques s'élaborent et peuvent être évaluées, analysées ; ainsi que, dans le domaine méthodologique, aux questions de mesure des phénomènes éducatifs.

Ces activités de recherche, généralement sur contrat, alimentent les activités de formation par la recherche des doctorants, les recherches appliquées et les contrats d'intérêt local, ainsi que les formations de masters.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	11	12
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	2
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	3
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	20	
TOTAL N1 à N7	45	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	28
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	2

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Lors du contrat en cours, l'IREDU a structuré ses recherches en trois thèmes :

- thème 1 : La construction des compétences dans les systèmes de formation ;
- thème 2 : L'utilisation des compétences sur le marché du travail ;
- thème 3 : L'analyse de l'action publique en éducation et des effets de contexte.

L'IREDU a développé les problématiques qui sous-tendaient déjà les recherches du précédent contrat (la question des compétences, celles des politiques publiques d'éducation et de leur efficacité, celles des relations entre formation et emploi). Comme l'y invitait le précédent rapport d'évaluation de l'AERES, l'unité de recherche a approfondi les cadres théoriques et épistémologiques, en particulier les mises en relation des démarches qualitatives et quantitatives dans des domaines de recherche qui visent à comprendre des comportements et situations d'acteurs.

L'IREDU doit être considérée, dans le panorama national, comme une unité de recherche spécialiste des démarches quantitatives, et plus spécifiquement encore de la double approche sociologique et économique des faits éducatifs, et ce d'une façon plus marquée que la plupart des unités de recherche de sciences de l'éducation travaillant dans ces domaines.

Depuis le dernier contrat, le comité d'experts note une évolution sensible :

- concernant le premier thème : si l'intérêt déjà marqué auparavant pour la question de la réussite des élèves au regard de leurs compétences perdure, l'attention se focalise davantage sur la pluralité de ses composantes. L'accent est mis notamment sur le rôle des « composantes non académiques », ce qui constitue un objet original que l'unité de recherche devra continuer à approfondir, tant cette voie lui est propre. La notion de compétence a fait elle-même objet d'élaboration dans des cadres pluridisciplinaires (ce qui avait été aussi demandé lors de la précédente évaluation de l'AERES). Les avancées produites devront être cependant encore approfondies ;
- le second thème a fait également évoluer les thématiques initiales du contrat précédent en travaillant plus particulièrement la notion d'orientation et en prenant en compte les trajectoires, dans le cadre d'analyses longitudinales qui permettent la mise en relation entre parcours de formation et insertion sur le marché du travail ;
- le troisième thème situe le travail de recherche au niveau des interactions entre les politiques et les acteurs ; il met l'accent sur le rôle des différents acteurs dans l'élaboration et la nature des mises en œuvre des politiques éducatives.

Dans le prochain contrat ces 3 thèmes seront partiellement restructurés en 2 nouveaux thèmes, le thème 1 du projet scientifique envisagé, resserrant les thématiques des thèmes 1 et 3 du précédent contrat.

Avis global sur l'unité

A la suite de la nécessaire restructuration entreprise dans le contrat qui s'achève et du changement de statut de l'unité de recherche, l'IREDU apparaît aujourd'hui en ordre de marche. Les thèmes de recherche sont clairement identifiés et pertinents, la dynamique de recherche est réelle, visible dans une production scientifique quantitative et qualitative de qualité, comme dans le nombre de soutenances de thèses, les contrats de recherche obtenus, ainsi que la participation à des réseaux de recherche.

L'auto-analyse des forces et des faiblesses effectuée par l'unité dans son rapport d'activité manifeste une certaine lucidité, mais elle ne porte que sur des aspects relativement secondaires de son positionnement scientifique. Le comité d'experts souligne que les faiblesses présentées ne sont pas propres à l'IREDU (à titre d'exemple de l'absence de contrat ANR ou PCRD) ; elles concernent pour des raisons propres à ce type d'appel à projets l'ensemble des sciences de l'éducation.

L'isolement de l'unité au sein des sciences de l'éducation pressenti par l'IREDU, même si cet isolement peut être une réalité, correspond aussi aux choix de ses membres et de l'unité de s'inscrire davantage dans des réseaux et collaborations internationales, de communiquer dans des colloques et des revues étrangers ou au contraire très

locaux, ce qui est une tradition appréciable de l'IREDU. Ces choix, s'ils peuvent parfois éloigner l'IREDU de la communauté scientifique française, ne peuvent être considérés comme une faiblesse.

Ces deux faiblesses identifiées peuvent donc apparaître secondaires au regard d'une autre, que le comité d'experts considère sérieuse : le rapport entre le nombre de chercheurs dans l'unité (incluant des chercheurs associés ayant statut d'ingénieurs d'études consacrant un tiers de leur temps aux recherches de l'IREDU) et les ambitions manifestées par les contrats et les conventions ainsi que par les nouvelles orientations de recherche - que l'on peut, là encore, apprécier - peut devenir une réelle faiblesse.

Dès lors que l'IREDU a actuellement retrouvé un pilotage, une structuration et un dynamisme certain, on peut espérer que son attractivité lui permettra de retrouver une dimension plus en cohérence avec ses projets.

Pour ces différentes raisons, le nombre de thèmes, proposé pour le prochain contrat, est réduit à 2, structurant de façon plus cohérente les champs de recherche et regroupant les forces :

- le thème 1 portera sur les inégalités de réussite dans le système scolaire et l'enseignement supérieur (parcours scolaires, évaluation des compétences et des acquis, politiques de réduction des inégalités, rôle des ressources sociales et économiques) ;
- le thème 2, dans la poursuite des travaux du thème 2 de l'actuel contrat, mais dans une démarche nouvelle, regroupera des travaux visant à intégrer l'analyse des processus d'orientation scolaire et professionnelle sur la relation formation-emploi dans une démarche d'analyse longitudinale afin de mettre au jour les logiques de parcours au sein du système éducatif, puis sur les marchés du travail et les professions. La question des inégalités y occupera une place centrale, à travers une approche originale qui permettra d'identifier les multiples déterminants de ces inégalités, tout au long des parcours individuels.

Le comité d'experts note cependant, que le regroupement en 2 thèmes n'a de réelle pertinence que si dans chacun d'eux, et leurs sous-thèmes, les différentes recherches sont bien cumulatives et mises en relation. Il attire l'attention de l'unité sur le risque d'un simple regroupement d'opérations, voire encore celui d'un éparpillement.

C'est à cette condition qu'une dynamique de recherche conceptuelle et épistémologique affirmera l'unité de recherche IREDU dans sa spécificité et son originalité, et pourra se construire dans chacun des thèmes, dans leurs relations, par-delà les recherches sur contrats.

Points forts et possibilités liées au contexte

Dans le contexte social et éducatif actuel, les objets de recherche (réussite scolaire, orientation scolaire, formation-emploi, rôle du diplôme dans les parcours professionnels, évaluation des politiques publiques d'éducation, dont celles de l'enseignement supérieur) sont particulièrement pertinents et alimentent parfaitement la dimension d'utilité sociale des sciences humaines et sociales.

Cette pertinence est reconnue par l'inscription de l'unité dans les réseaux internationaux comme dans les conventions plus locales.

Contrairement à ce qu'indique l'auto-évaluation menée par l'unité de recherche, ce qui peut apparaître une cause d'isolement dans le champ scientifique des sciences de l'éducation françaises (à savoir l'approche des questions d'inégalités centrées sur les questions de mesure et de comparaisons internationales à partir d'analyses quantitatives) peut être au contraire considéré comme une force qui caractérise l'originalité de l'unité de recherche.

De plus, les recherches sur les compétences académiques en relation avec les compétences dites « non académiques ou sociales » menées par l'IREDU dans le cadre des analyses des réussites et des inégalités est aujourd'hui un atout, même si ces relations mériteraient sans doute d'être davantage construites théoriquement.

En effet, si la référence à la notion de compétence correspond aux notions utilisées par les institutions et politiques éducatives (ce qui manifeste bien pour une part la saisie des opportunités du contexte contemporain), il serait nécessaire de persévérer dans une approche plus critique de la notion, surtout si elle est principe de causalité, ce qui avait été demandé lors de la dernière évaluation. Cette approche critique et élaborée de la notion de compétence est d'ailleurs mise en perspective dans le prochain contrat.

Un autre point fort réside dans les liens avec l'environnement social, économique et culturel local. Plusieurs conventions et projets partenariaux avec l'institution scolaire permettent de valoriser les recherches de l'unité, tout comme dans la formation par la recherche. Ce dernier point constitue un véritable engagement de l'IREDU en termes

de formation à la communication et valorisation des recherches doctorales, de séminaires, et dans la participation des étudiants à la vie de l'unité de recherche.

La valorisation académique des résultats de tous les contrats de recherche par des ouvrages et des articles, mais également leur diffusion au-delà des réseaux scientifiques sont un choix et un point fort de l'UR. Cette démarche contribue largement au rayonnement scientifique et à son attractivité manifestés par son inscription dans des réseaux internationaux et nationaux et la sélection de ses projets de recherche dans des appels très sélectifs (ANR ; ORA).

Le caractère exemplaire et pratiquement unique de l'existence au sein de l'IREDU d'un centre de documentation très riche et d'une veille scientifique actualisée tous les quinze jours, est un véritable atout dans le contexte actuel.

Points faibles et risques liés au contexte

Les difficultés rencontrées dans l'obtention de nouveaux projets ANR ou PCRD. Il convient toutefois de rappeler qu'au cours des cinq dernières années, de nombreuses unités de recherche en sciences de l'éducation et, de manière plus large, en sciences humaines et sociales, ont répondu aux appels d'offre nationaux ou internationaux pour un très faible ratio de réponses positives ; les projets en neurosciences et sciences cognitives étant actuellement privilégiés. Il convient de tenir compte de ce contexte pour apprécier le rayonnement scientifique de l'IREDU.

Le déséquilibre, dans les masters et la formation à la recherche dans laquelle s'inscrit l'IREDU, entre le nombre d'étudiants en présentiel et à distance. Le master de sciences de l'éducation attire majoritairement un public d'étudiants salariés ou étrangers, souvent éloignés géographiquement. Il importe à ce sujet de prendre en considération l'évolution des publics d'étudiants en sciences de l'éducation pour appréhender le manque d'attractivité de l'enseignement *en présence* pour le master recherche qui inquiète l'unité de recherche (auto-analyse) pour assurer le recrutement et la dynamique doctorale au sein de l'unité. Le comité d'experts indique qu'en France, tous les départements de sciences de l'éducation sont confrontés à ce type de difficulté.

Le comité d'experts note un soutien trop mesuré de la tutelle universitaire ce qui peut devenir une gêne pour le développement de l'IREDU. Il serait dommageable que la dynamique de recherche de cette unité initiée dans le contrat qui se termine ne puisse pleinement se maintenir au regards des moyens financiers ou humains, ou par la nécessité de trouver sans cesse des financements au risque de perdre la cohérence scientifique aujourd'hui reconstruite et acquise.

Si un certain renouvellement de l'équipe a pu récemment avoir lieu, les incertitudes qui pèsent sur les conditions de prochains recrutements constituent un risque notable sur la capacité de l'équipe à maintenir ses ambitions scientifiques.

Recommandations

Si le regroupement des thèmes 1 et 3 en un seul thème "conditions sociales et scolaires de la réussite" est tout à fait pertinent et structurant, il est important de veiller à ce qu'un trop grand nombre d'opérations de recherche ne favorise une juxtaposition, voire un éclatement des recherches, au lieu de permettre un cumul cohérent de leurs résultats. Une réflexion en termes de capitalisation des connaissances construites est une démarche qui s'impose.

Pour limiter ces risques, il sera nécessaire de construire un cadre théorique et épistémologique propre à l'unité de recherche par le renforcement de la réflexion théorique, et aussi méthodologiquement.

Si la notion de compétence est définie pluridisciplinairement, spécificité annoncée de l'IREDU, la psychologie sociale ne peut être la seule référence. L'originalité des recherches de l'IREDU s'en trouverait estompée.

Les approches relatives aux parcours individuels et au rôle qu'y jouent la formation et le diplôme doivent également proposer un renouveau théorique qui permettra de mieux positionner l'équipe par rapport à d'autres unités de recherche du domaine, mais aussi par rapport au CEREQ dont l'IREDU accueille l'un des centres associés.

Pareillement, et pour les mêmes raisons, il est nécessaire de poursuivre la réflexion théorique et méthodologique sur les analyses longitudinales des trajectoires scolaires et professionnelles. Une telle élaboration constituera une force pour l'unité de recherche.

Ces conditions sont nécessaires pour que l'accompagnement scientifique des doctorants se concrétise de façon efficace. Il s'agira aussi, dès lors que le nombre de doctorants « à distance » ne cessera de croître, de renforcer leur accompagnement en diversifiant les formes de participation à la vie scientifique et institutionnelle de l'unité de recherche.

Enfin, le comité d'experts considère nécessaire que l'unité de recherche puisse conserver l'équilibre scientifique entre les 2 thèmes du contrat à venir, par des recrutements aux profils correspondant.